

Aux directrices et directeurs de l'information

Le Concours solistes s'étend au primaire

Saint-Georges, le 9 mai 2011 – Les jeunes du primaire pourront désormais participer eux aussi au *Concours solistes* de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE), avec l'ajout du volet : *Concours jeunes solistes*.

Le *Concours solistes*, un concours d'interprétation musicale qui existe depuis 26 ans au secondaire, se déroulera le vendredi 20 mai prochain, tant pour les élèves du primaire que ceux du secondaire.

Les responsables du *Concours jeunes solistes*, pour les élèves du primaire, sont deux enseignantes de musique, Mmes Luce Lachance et Valérie Laverdière. Leur initiative semble vouée au succès puisque 155 élèves sont déjà inscrits.

Le concours s'adresse aux élèves de tous les niveaux. Le public pourra assister aux performances des participants dans la classe ouverte, dont les auditions auront lieu à la salle polyvalente de l'école Lacroix, à Saint-Georges. Elles s'échelonneront de 8 h 30 à 15 h 30. Le matin on entendra les solistes, alors que l'après-midi, ce seront les duos et les groupes.

Au secondaire, la participation est aussi très bonne avec 120 inscriptions, indique la responsable de l'événement, Mme Chantal Nolet. C'est quarante-cinq de plus que l'an dernier.

Les performances des classes *Ouverte* et *Création* (où les élèves présentent leurs propres compositions) auront lieu devant public à la grande salle de l'école Notre-Dame-de-la-Trinité de Saint-Georges. Elles commenceront à 9 h et se prolongeront vraisemblablement jusqu'au milieu de l'après-midi.

Mme Marie Labbé, coordonnatrice des Services éducatifs au secondaire à la CSBE, tient à souligner la contribution de toutes les personnes associées à ce concours et particulièrement de ceux et celles qui accompagnent les élèves dans leur préparation.

Source :
Jacques Légaré
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
jacques.legare@csbe.qc.ca